



**Combien coûtent
les violences faites aux femmes ?
Combien coûtent-elles en termes de souffrances
pour les femmes qui en sont victimes ?
Combien coûtent-elles en terme de dégradation
du lien social ?**



**Combien coûtent-elles en terme de régression de la libération
des femmes et d'affirmation de la domination masculine ?**

Beaucoup !

Mais combien coûtent, en termes pécuniaires



etc., liste non exhaustive !

Le CRESGE*, un institut de recherche lillois, estime à partir d'une étude réalisée en 2004 que les seules violences conjugales coûtent à minima un milliard d'euros par an !

Alors, Bercy doit choisir : le milliard ou le financement de la loi cadre contre les violences faites aux femmes qui dort à l'heure actuelle sur le bureau de l'Assemblée nationale et du Sénat. Non pas que la loi cadre résoudrait tout par miracle mais elle permettrait de mettre en œuvre une politique résolue, intégrée, globale et cohérente de lutte contre les violences faites aux femmes.

Cette politique fait défaut à la France depuis le début des luttes des femmes contre les violences dans les années 1970. Du « Plan triennal contre les violences faites aux femmes » à la « Grande cause nationale », autant de mesures qui répondent de façon parcellaire et inefficace à ce phénomène. Les lois sont toujours incomplètes et très mal appliquées.

Il y a urgence : la loi cadre doit être adoptée et être dotée des moyens financiers pour son application. Les 16 000 signatures de soutien à la loi cadre ont permis la mise en place d'une Mission d'évaluation de l'Assemblée nationale de la prévention et de la lutte contre les violences faites aux femmes qui rendra ses préconisations à la mi-juillet. Elle doit, pour nous, se prononcer en ce sens.

Toutes et Tous à la soirée
CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES
de 18h à 22h, vendredi 12 juin
passerelle Simone de Beauvoir, coté Bercy,
en face du ministère des finances :
Théâtre de l'opprimé, animations
Apportez votre pique-nique

COLLECTIF NATIONAL POUR LES DROITS DES FEMMES, FEMMES SOLIDAIRES

Contact : colcadac@club-internet.fr, femmes.solidaires@wanadoo.fr

*<http://cresge.icl-lille.fr/Accueil/Touteslesactualites/tabid/691/Default.aspx>